

Les opérateurs de téléphone mobile menacent de mettre des antennes relais seulement dans les zones "pauvres"

Par Eran Gabay

En Israël si les opérateurs de téléphonie mobile sont contraints d'indemniser totalement les municipalités pour la baisse de la valeur des propriétés du fait de la proximité des antennes cellulaires, de toute évidence il y aura moins d'antennes relais, averti le directeur du groupement des opérateurs au journal "TheMarker".

Cela signifie que le rayonnement émis par les téléphones cellulaires va effectivement augmenter, a-t-il dit. En outre, le directeur a rajouté que les opérateurs vont tout simplement installer leurs antennes relais dans les quartiers à faible revenu. "Vous comprenez vous-même que nous n'en installerons pas dans les zones où vivent les gens riches", a-t-il ajouté.

Le Forum des Sociétés de téléphonie mobile, un organe qui comprend en Israël, les trois principaux opérateurs Pelephone Communications, Partner Communications et Cellcom a déclaré que cette demande d'indemnisation concernant la dépréciation du patrimoine est une manipulation.

Ils ont déjà dépensé 10 millions de NIS au cours de la dernière année pour convaincre le public que les irradiations (*ndlr micro-ondes*) des téléphones mobiles ne sont pas dangereuses, et ils ont planifié un doublement de ce montant l'année prochaine. Les sociétés de téléphonie mobile ont prévu qu'une partie de cet argent sera utilisée pour créer un centre national de l'industrie du cellulaire ouvert aux visiteurs.

Et l'effort semble porter ses fruits. Selon de récentes enquêtes, que le forum a commandées, il a été constaté une légère diminution de l'inquiétude sur les irradiations des téléphones mobiles dans le public.

Il y a deux semaines, le forum a prévu une réunion avec le Ministère de l'Éducation pour discuter de la manière d'expliquer correctement aux enseignants, aux parents et aux élèves que de placer une antenne relais dans une école sert effectivement à réduire sensiblement les irradiations émises par les téléphones mobiles des élèves lorsqu'ils téléphonent. Les opérateurs font valoir que plus il y a d'antennes relais dans une zone donnée, moins elles sont puissantes, donc les téléphones génèrent moins d'irradiations.

Le directeur du groupement des opérateurs de téléphonie mobile a confirmé que le problème des antennes relais dans les écoles a été évoqué par le forum. Le forum a également l'intention d'essayer d'avoir l'appui du Ministère de l'Environnement pour soutenir sa position, de façon à montrer que cette position ne repose pas uniquement sur des considérations commerciales.

Hier, "TheMarker" signalait que les négociations pour fixer un niveau d'indemnisation pour les dépréciations (diminutions) de la valeur des propriétés se sont rapidement bloquées, car aucune des parties en cause n'est réellement intéressée à faire des concessions en ce moment. Actuellement, les opérateurs de téléphonie mobile sont tenus de fournir 100% de l'indemnisation de dépréciation.

Il existe actuellement 6700 antennes relais en Israël et la décision prise par Pelephone Communications de construire un réseau de troisième génération 3G – UMTS se traduira par l'ajout de 700 antennes relais.



Analyse

Immobilier, ne pas ... "s'laisser faire": Demande de décret au Gouvernement.

- La téléphonie mobile n'est pas un service public [1] [2], les opérateurs sont des sociétés commerciales, elles doivent donc être traitées comme toutes les sociétés de droit commercial. Si les opérateurs se sont engagés à certains objectifs de couverture, ils doivent assumer seuls leurs signatures et objectifs, c'est leur problème et certainement pas celui des collectivités locales, départementales et autres qui les aident logistiquement et financièrement, avec l'argent du contribuable. Christian Estrosi ex.Ministre

délégué à l'Aménagement du Territoire (Fr), sans passer par la voie parlementaire, [a récemment signé un accord incroyable](#) afin d'installer massivement des antennes relais le long des routes et des voies ferrées en s'époumonant devant les médias pour rappeler que l'Etat ne financera en rien cette couverture, de plus cet accord est en totale contradictions avec les recommandations du Ministère de la Santé.

Malheureusement de quel droit les collectivités locales, notamment les départements se sont-elles immiscées dans une affaire strictement commerciale concernant les zones dites blanches.

Combien d'argent public a été dépensé ?.

Pourquoi la Cour des Comptes ne diligente-t-elle pas une enquête ?.

- Paradoxe, [Le Ministère de la Santé dans ses plaquettes déconseille de téléphoner en voiture ou en train](#) car dans ces conditions défavorables d'utilisation le portable augmente très fortement la dose d'irradiations reçu, pas seulement pour celui qui téléphone, mais aussi pour tous ses voisins.

Il n'y a pas que [le tabagisme qui soit passif](#), c'est exactement pareil avec [le lobe d'irradiation du portable](#).

- Les opérateurs (*ndlr : Israéliens*) ne manquent pas de souffle dans leur argumentation en déclarant qu'il faut évidemment mettre des antennes relais dans les écoles (*ados = potentiel de très forte valeurs ajoutée*), car dans ces conditions ceux qui téléphonent seront moins irradiés ! c'est exact, mais ce qu'ils oublient de dire c'est qu'en contrepartie, "business" oblige, tous les élèves, enseignants et personnels seront fortement irradiés en permanence par les antennes relais.

La puissance d'une antenne relais décroît environ au carré de la distance, [les scientifiques s'accordent sur une distance de sécurité de 300 m d'éloignement](#) sauf dans le cas d'un positionnement dans un faisceau.

Contrairement à ce qui est véhiculé dans les médias par les opérateurs, un téléphone mobile n'a besoin pour fonctionner correctement à l'extérieur que de quelques centièmes de V/m. Et effectivement plus le signal est faible, plus l'irradiation générée par le mobile est forte, mais chacun doit assumer ses choix et ne pas les faire supporter par des tiers. Il est inadmissible que pour le "confort" de l'utilisateur, toute la population soit fortement irradiée en permanence, utilisateur inclus ! la solution est évidente :

- Les utilisateurs de téléphones mobiles devraient tous utiliser une oreillette ([vidéo pédagogique Dr G.C.](#))

Dans ces conditions ils seraient non seulement beaucoup moins irradiés, mais dans cette hypothèse les puissances des antennes relais pourraient être baissées très fortement, l'ensemble de l'électrosmog baisserait significativement, c'est le bon sens !.

- Israël a eu le courage d'aborder le problème récurrent de la dépréciation du patrimoine suite à l'installation de site d'antennes relais dans les zones proches.

Cette constatation, n'en déplaise à certains est une évidence : un bien immobilier situé près d'antennes relais subit une forte dépréciation, voire devient invendable sans une forte baisse du prix par rapport au marché, avec en corollaire un impact aussi important sur le locatif.

La SNCF lors de la création des lignes nouvelles, TGV a indemnisé à sa juste valeur les personnes riveraines qui, n'ayant pas été expropriées par la ligne, avaient subi cette dévalorisation de leur patrimoine (*cette avancée essentielle nous l'avons obtenue en 1992 /1996 suite à des actions de blocages routiers, de TGV, qui ont abouti à l'ouverture de négociations avec la SNCF lors de la création des lignes nouvelles TGV Sud-Est*), 10 ans après l'histoire se répète, le cas de sites d'antennes relais est strictement identique pour les riverains, en conséquence :

- Nous demandons au Gouvernement la promulgation d'une ordonnance ou d'un décret afin que les opérateurs de téléphonie mobile, sociétés commerciales de droit privé, assument leurs responsabilités en indemnisant les riverains d'antennes relais pour la dévalorisation de leur patrimoine.

[Next-up](#)



Analyse

Deux remarques supplémentaires :

Lors du colloque européen « [Technologies sans fil et Santé](#) » qui s'est tenu à Bruxelles en novembre 2006, il est clairement apparu que la stratégie de l'industrie en la matière était d'investir massivement dans une communication rassurante visant à convaincre le public de l'innocuité de ces technologies.

D'une façon ou d'une autre, ce thème de marketing (vendre l'innocuité) avait été au cœur de plus de 80% des conférences !

Il se confirme ici que cette tendance est à l'œuvre, y compris en Israël. Un an plus tard, il est piquant de constater que la rengaine éculée – des antennes moins puissantes impliquent une exposition plus forte au niveau du portable – est encore et toujours utilisée sans nuances par les opérateurs. Avec leur « puissance de feu » sur le plan de la communication, on ne s'étonnera pas que le public puisse être assez facilement dupé.

Rappelons quand même que celui qui use et abuse de son portable en est le seul responsable et qu'il peut choisir de diminuer son exposition, par exemple en limitant l'utilisation de son portable au strict minimum (5 à 10% des durées d'appel ?!). Alors que celui qui subit l'irradiation permanente d'une antenne relais (ou d'autres sources de radiofréquences - RF) est une victime passive d'une pollution à laquelle il ne peut échapper.

Quant au reste, la réaction des opérateurs israéliens – installer des antennes dans les quartiers à faible revenu – est d'une logique économique aussi implacable que cynique, qui n'étonne que ceux qui veulent bien l'être. Elle mesure par la même occasion la hauteur de l'engagement sociétal et environnemental de cette industrie en Israël. Mais Israël, c'est si loin de notre vertueuse Europe, n'est-ce pas ?

Heureusement des relais politiques semblent enfin prendre la mesure de la catastrophe en cours et, aidées par des associations non gouvernementales, œuvrer à corriger très sérieusement le tir pour éviter de répéter les erreurs de l'amiante (qui, soit dit en passant, concernaient infiniment moins de monde).

Dans le prolongement du quatrième rapport de l'ONU sur la dégradation de l'environnement paru aujourd'hui, il y a plus que jamais urgence. A moins que l'on se satisfasse de ce commentaire avisé d'un lecteur du *Times* qui écrit : « *The existence of intelligent life on earth would be a wonderful prospect, and I am sure once humans are out of the way, it will have a chance.* » (L'existence d'une vie intelligente sur terre serait une excellente perspective, et je suis convaincu qu'une fois les humains disparus, cette possibilité existera.)

001.be.cx